

COMMUNE de Glières-Val-de-Borne



Si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier :

Sacha ZEGUERMAN, Service mutualisé d'instruction
du Droits des Sols, Communauté de Communes
Faucigny Glières :
Tél : 04 50 25 22 50 - s.zeguerman@ccfg.fr

Envoyé en préfecture le 30/11/2022
Reçu en préfecture le 30/11/2022
Publié le 30/11/2022
ID : 074-200081446-20221129-DP07421222A0060-AR
Déclaration préalable Maison Individuelle (DPMI)
ayant fait l'objet d'un accord tacite

Dossier n° DP07421222A0060

date de dépôt : 27/10/2022
demandeur : Madame "PERNOLLET Martine
pour : Panneaux solaires en toiture
adresse terrain : chemin rural des Sambuis aux
Mouilles, LES NOYERS, à GLIERES VAL DE BORNE
(74130)

Madame PERNOLLET Martine
1710 route de Beffay
74130 GLIERES VAL DE BORNE

**CERTIFICAT Déclaration préalable Maison Individuelle (DPMI) TACITE
délivré par le Maire au nom de la commune**

Le maire de la commune de GLIERES VAL DE BORNE certifie que Madame PERNOLLET Martine est titulaire d'une Déclaration préalable Maison Individuelle (DPMI) enregistré sous le numéro **DP07421222A0060** pour l'installation de panneaux solaires, depuis le 27/11/2022, conformément à l'article R.424-1 du Code de l'urbanisme.

GLIERES VAL DE BORNE,
Le 29 novembre 2022.

Le Maire,
Christophe FOURNIER

